

Le ministère de la Défense souhaite intégrer la torpille française F21 MK2 aux quatre nouveaux sous-marins de classe *Orka* dès leur construction. Initialement, il était prévu de les équiper des torpilles MK48 de la flotte actuelle de sous-marins de classe *Walrus*. Le ministère a désormais renoncé à ce projet, un remplacement accéléré des MK48 étant jugé envisageable.

Les nouveaux sous-marins doivent opérer dans un contexte de violence extrême. Face à l'évolution technologique rapide, le ministère de la Défense anticipe une menace émanant de systèmes ennemis (avec ou sans équipage) équipés d'armes anti-torpilles. Pour les contrer avec une grande précision, une torpille lourde de pointe telle que la F21 MK2 est indispensable. Le fournisseur de ce système d'arme est [Naval Group](#), qui construit également les sous-marins.

Le choix de la torpille F21 MK2 témoigne d'une coopération renforcée avec la France. Ce partenaire de l'UE et de l'OTAN utilise le même système d'arme. Le partage des connaissances en matière de tactiques de déploiement contribue à l'efficacité de cette arme. La livraison du premier sous-marin est prévue pour 2033.

Communiqué du ministère de la Défense